

CONSEIL REGIONAL du jeudi 6 novembre 2025 à 19 heures

Procès-verbal du Conseil Régional du Comité de l'Adour qui s'est tenu le jeudi 6 novembre 2025 à 19 heures à la Maison du Bridge à Sarpourenx, sous la présidence de Alain VERDIER.

Les Clubs étaient représentés par :

AIRE SUR ADOUR (Mme LAFFONT), AS DE LUZ (CLAVE), BIARRITZ COTE BASQUE BRIDGE (Mme de STOECKLIN), DAX (Mme MEUNIER), HOSSEGOR (MICHOT), LESCAR (FERRET), LOURDES (MOREAU), MARENSIN (Mme VEYER), MIRANDE (FORMENT), MONTARDON (DUFFAU), MONT DE MARSAN (Mme RONDEL), NAY (COLIN), OLORON (BRUGIDOU), PAU PYRENEES (Mme POLI), SAINT PALAIS (Mme LAHERANNE), TARBES (HURAND), VAL D'ADOUR (DUBERTRAND), VIEUX BOUCAU (DUBEDOUT).

Le B.E. par Alain VERDIER (Président) - Georges BARATS (Vice-Président) - Maïté LAHERANNE (Trésorière) - Dominique BOULIN (Secrétaire) - Brigitte GRACIA - Jean-Michel BRUGIDOU - Alain CARDONNE

Etaient présents également : Le commissaire aux comptes (IRATCHET) La CRED (Mme LEJUSTE), Joueuse (Mme BARATS-GANDAR), Bridge jeunes (MEUNIER), APR (Mme SEURIN), Responsable informatique (GRACIA).

Absents ou Excusés :

BAGNERES (Mme MALATY), BAYONNE (HARISMENDY), BIARRITZ LE PELICAN (Mme BARBAROU), EAUZE (LAMORT), LANNEMEZAN (LEMARRE), ORTHEZ (ALPHONSE), Responsable des arbitres (BUSSELIER), Développement (TUJAGUE).

Le Président ouvre la séance.

I. Les Informations Fédérales.

Le dernier Conseil Fédéral a eu lieu les 16 et 17 octobre à Saint Cloud.

L'augmentation des licences de l'année dernière était faite pour 3 ans. Donc pas d'augmentation cette année. Le déficit de l'exercice est de 300.000 € contre 800.000 € l'exercice précédent.

Des économies importantes seront réalisées sur l'international. Seules les équipes open et dames seront défrayées. Les mixtes et les seniors ne le seront plus. Les coachs ne le seront plus non plus. Seuls les capitaines des équipes défrayées le seront aussi.
Le budget présenté affiche un résultat à l'équilibre.

Les seuls changements dans l'organisation des compétitions concernent la coupe de France. Le nombre de zones passera de 8 à 13. Pour nous, notre zone sera identique à notre ligue (Guyenne et Adour). Cela devrait se traduire par des économies de déplacement pour les joueurs.
Pour cette année, la répartition du nombre de participants à la finale de zone sera fonction du nombre d'équipes engagées.

II. Les licences

Le renouvellement des licences de l'année précédente n'est pas complet mais l'année n'est pas finie !
Dominique BOULIN attire tout particulièrement l'attention des présidents de club sur la nécessité de licencier les nouveaux joueurs. Cela devrait être d'autant plus facile que la 1^{ère} année est gratuite.
Il se pose un problème de couverture d'assurance pour les joueurs non licenciés.
Il n'y a pas une fédération sportive qui accepte de faire jouer des non licenciés !

III. Compétitions

La Ligue - **Jean-Michel BRUGIDOU** :

Création d'une DL Mixte/4. Il y a 12 équipes qui postulent pour 7 places. La sélection se fera par la moyenne des indices de tous les membres de l'équipe. Aucun joueur de petit indice ne pourra être rajouté à l'équipe à postériori.

Suppression des finales de ligue pour les paires seniors.

Le palmarès des finales de ligue des 2 comités de notre ligue : 14 pour l'Adour et 13 pour la Guyenne.

Les épreuves de comité - **Georges BARATS** :

Il faut impérativement dans les clubs un responsable compétitions actif. Son rôle est de s'occuper un peu des débutants pour les inciter à participer aux compétitions de leur niveau.

Pour l'ensemble des joueurs, il faut qu'à chaque tournoi de régularité il annonce ce qui se passe : les compétitions à venir, les dates limite d'inscriptions, etc.

IV. Le développement

Guillaume TUJAGUE en réunion à Paris a confié à **Brigitte GRACIA** le soin de faire le point sur son enquête. Il a envoyé un questionnaire à tous les présidents de club. Seuls 10 clubs ont répondu. Il n'est pas trop tard pour les clubs retardataires.

Cette année on organisera une nouvelle réunion avec **Séverine WAGNER** de la Fédération. Le thème sera : comment fidéliser les élèves des écoles de bridge. Le constat national : une moyenne de 50 % d'élèves abandonne au bout de la 1^{ère} année.

Le rapport de Guillaume a été remis à tous les présidents lors de ce CR.

6 clubs se sont inscrits au programme promotionnel mis en place par la fédération avec 5 cours gratuits. Les coordonnées des élèves potentiels les concernant leur ont été remis.

V. Le point sur les outils informatiques

Pierre GRACIA notre représentant informatique, a envoyé un mail aux présidents de club. 4 réponses seulement. La fédération a transmis un outil avec un QR Code pour aider les clubs sur leurs stands lors des forums des associations. Quelques clubs semblent l'avoir utilisé. Le problème qu'ils ont rencontré : quelques visiteurs se sont inscrits et sont repartis sans aucun retour pour le club qui n'a pas su comment récupérer les informations.

Actuellement et sur 3 ans, refonte complète du site informatique de la fédération.

Pourquoi cette refonte : Les outils sur lesquels s'appuyait le site deviennent obsolètes et doivent être remplacés. Cette obsolescence est invisible pour les usagers.

Quelques modules ont déjà migré : - l'accueil - l'accès aux résultats

Les modules qui migreront dans le futur : - les compétitions - la communication (les mailings par exemple). Dans ce dernier module il y a une grosse contrainte : le RGPD (règlement général sur la protection des données)

Pierre GRACIA est à la disposition des présidents de club pour répondre à leurs questions touchant à l'informatique.

VI. L'enseignement

Danièle SEURIN a participé à une réunion des APR à Paris. Le système d'enseignement devrait être revu entièrement pour lutter contre les abandons prématurés des élèves au bout d'un an.

La pratique du jeu de bridge sera l'objectif principal de l'enseignement grâce notamment aux outils informatiques.

Une session de formation au monitorat vient de se terminer. L'examen finale aura lieu rapidement.

Danièle demande des bonnes volontés pour les jurys de l'oral.

La création d'un kit de survie (dans le style des fiches de la Majeure 5^{ème} de Jaïs et Lebel).

VII. L'arbitrage.

A la suite de la division de la formation d'arbitre de clubs entre celle des animateurs de tournoi et l'arbitrage proprement dit, une formation de directeur de tournoi sera mise en place début 2026 sur 2 jours.

Ensuite il y aura une formation d'arbitre de club.

VIII. Le Bridge Jeunesse

Alain MEUNIER fait le point sur ce qui se passe cette année :

- A Saint Jean de Luz, une dizaine d'initiateurs pour des élèves du primaire
- A Pau, 2 niveaux : des 6^{ème}/5^{ème} et des terminales
- A Nay, une classe complète (CE2, CM1 et CM2) est prise sur le temps scolaires.
- A Biarritz, un festival d'élèves de 10 à 14 ans en février

La réunion se termine à 21 heures.